

APST68

Alsace Prévention Santé Travail



2025

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

SOMMAIRE

Présentation d'APST68

Pages 3



Nos Instances de Gouvernance

Pages 4 à 6



Nos Adhérents et leurs salariés

Pages 7 et 8



L'équipe d'APST68

Pages 9 et 10



Synthèse de l'Activité

Pages 11 à 13



Synthèse financière

Pages 14 à 19

Présentation d'APST68



Identification de l'association

<u>Nom</u>	APST68	<u>Téléphone</u>	03.89.80.67.97
<u>Adresse</u>	20 rue des Trois Châteaux 68000 COLMAR	<u>Email</u>	contact@apst68.fr
		<u>Site web</u>	www.apst68.fr

Association inscrite au Tribunal d'Instance de Colmar sous le Volume XXIV – n° 29 le 11 avril 1972

Activité du service



APST68,
Alsace Prévention Santé Travail 68
est le Service de Prévention et de Santé au Travail
Interentreprises du Haut-Rhin déployant
11 centres assurant ainsi un **service de proximité**
à tous ses adhérents.

Compétences professionnelles

Notre service a obtenu le renouvellement de son agrément pour une durée de cinq ans en date du 28 décembre 2022.

La compétence professionnelle est **interprofessionnelle**, c'est-à-dire pour l'ensemble des entreprises, établissements et professions visés aux articles L. 4621-1 et D. 4622-14 du Code du Travail, y compris les entreprises de **travail temporaire**.

APST68 est également habilitée pour assurer le suivi des salariés des entreprises extérieures intervenant dans les **installations nucléaires de base** (INB).

Les **collectivités décentralisées et les établissements publics** ayant la personnalité juridique relevant de la médecine de prévention dès lors que la réglementation le leur permet, peuvent également être admis.

Secteur géographique

La compétence territoriale d'APST68 couvre l'ensemble du département du Haut-Rhin depuis le 28 mars 2024.



Nos Instances de Gouvernance

Commission de Contrôle

L'organisation et la gestion du Service de Prévention et de Santé au Travail sont placées sous sa surveillance (article L. 4622-12 du code du Travail).

La Commission de Contrôle est composée pour un tiers de représentants des employeurs et pour deux tiers de représentants des salariés.

Les représentants des employeurs sont désignés par les organisations professionnelles d'employeurs représentatives, dans les conditions prévues au 1° de l'article L. 4622-11 du Code du Travail, au sein des entreprises adhérentes.

Les représentants des salariés sont désignés par les organisations syndicales représentatives au niveau national et interprofessionnel parmi les salariés des entreprises adhérentes.

Les représentants des employeurs et des salariés ne peuvent effectuer plus de deux mandats consécutifs. Son président est élu parmi les représentants des salariés.

La Commission de Contrôle est consultée sur l'organisation et le fonctionnement du Service de Prévention et de Santé au Travail en application des articles D. 4622-31 et suivants du Code du Travail.

En 2025, la Commission de Contrôle s'est réunie le 21 janvier, le 16 mai, le 8 septembre et le 24 novembre.

MEMBRES DU COLLEGE PATRONAL au 31/12/2025

M. Francis REBERT	MEDEF	<i>AG2R - ARPEGE</i>
M. Franck SPIESSER	CPME	<i>ASSURANCES SPIESSER</i>
M. Christophe WECK	MEDEF	<i>ARCONIC ARCHITECTURAL PRODUCTS</i>
M. Alain ZIMMERMANN	MEDEF	<i>ETS SCHLUMBERGER - GUEBWILLER</i>

NB : Pas de désignation de l'U2P pour 1 poste à pourvoir

MEMBRES DU COLLEGE SALARIAL au 31/12/2025

Mme Emmanuelle BEDEL	CFDT	RICOH INDUSTRIE FRANCE	
Mme Coralie COUTO	CFDT	CICE	
M. Thierry DA SILVA BRAZ	CFTC	COSTRAL	
M. Eric FURLAN	FO	LIEBHERR FRANCE	
M. Fatah GOUDJIL	CFE-CGC	SHARP MANUFACTURING France	
M. Farid HAMZA	FO	T.H.K.	Président
M. Mikaël LANTZ	CFTC	LIEBHERR FRANCE	
M. Philippe MEYBLUM	CFE-CGC	FIBERWEB FRANCE	

NB : Pas de désignation de la CGT pour les deux postes à pourvoir

Conseil d'Administration

En application de l'article L. 4622-11, le Service de Prévention et de Santé au Travail est administré paritairement par un conseil composé :

- De représentants des employeurs et représentants des salariés désignés par les organisations représentatives au niveau national et interprofessionnel parmi les entreprises adhérentes,
- D'un président et d'un secrétaire élus parmi les représentants des employeurs,
- D'un trésorier et d'un vice-président élus parmi les représentants des salariés.

Les représentants mentionnés ne peuvent effectuer plus de deux mandats consécutifs.

En 2025, le Conseil d'Administration s'est réuni le 21 janvier, le 16 mai, le 8 septembre et le 24 novembre.

MEMBRES DU COLLEGE PATRONAL au 31/12/2025

M. Frédéric DOREE	MEDEF	TIMKEN	
Mme Danielle HERRMANN	CPME	A2P CILMAR – Agence intérimaire	
M. Terry MC EVOY	MEDEF	MC DONALD'S GUEBWILLER	
Mme Christiane MEISTER	MEDEF	SATIS TT - Agence intérimaire	
M. Francis REBERT	MEDEF	AG2R - ARPEGE	Président
M. Franck SPIESSER	CPME	Assurances SPIESSER	
M. Christophe WECK	MEDEF	ARCONIC ARCHITECT.PRODUCTS	Secrétaire
M. Alain ZIMMERMANN	MEDEF	ETS SCHLUMBERGER - GUEBWILLER	

NB : Pas de désignation de la CPME pour 1 poste à pourvoir
Pas de désignation de l'U2P pour 1 poste à pourvoir

MEMBRES DU COLLEGE SALARIAL au 31/12/2025

Mme Emmanuelle BEDEL	CFDT	RICOH INDUSTRIE FRANCE	
Mme Karine BESSEUX	CFE-CGC	RICOH INDUSTRIE FRANCE	Trésorière
Mme Coralie COUTO	CFDT	CICE	
M. Thierry DA SILVA BRAZ	CFTC	COSTRAL	
M. Eric FURLAN	FO	LIEBHERR FRANCE	Vice-Président
M. Farid HAMZA	FO	T.H. K	
M. Mikaël LANTZ	CFTC	LIEBHERR FRANCE	
M. Bérenger TESCHNER	CFE-CGC	LIEBHERR COMPONENTS COLMAR	

NB : Pas de désignation de la CGT pour les 2 postes à pourvoir

Assemblée Générale

Présidée par Monsieur Francis REBERT, l'Assemblée Générale Ordinaire des adhérents d'Alsace Prévention Santé Travail 68 s'est tenue le **3 juin 2025**.

L'Assemblée Générale a approuvé les rapports sur la gestion du Conseil d'Administration, adopté les comptes 2025 et donné quitus au Conseil d'Administration. Elle a été informée de l'activité globale d'APST68, de la situation des adhérents, des effectifs et de l'activité médicale.

Le Commissaire aux comptes a certifié l'exactitude et la sincérité des comptes du bilan et du compte de résultat 202.

Commission Médico-Technique (CMT)

Etablie en application des articles L.4622-13 et suivant et D.4622-28 à 30 du Code du Travail, la Commission Médico-Technique (CMT) est réservée aux échanges professionnels entre médecins et intervenants pluridisciplinaires, en présence du représentant du Président du Service.

Elle est animée par le Médecin Coordinateur.

La CMT a pour mission de formuler des propositions relatives aux priorités du service et aux actions à caractère pluridisciplinaire conduites par ses membres.

Le Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises élabore, au sein de la commission médico-technique, un projet de service pluriannuel qui définit les priorités d'action du service et qui s'inscrit dans le cadre du contrat d'objectifs et de moyens prévu à l'article L. 4622-10.

Elle communique ses conclusions au conseil d'administration et émet un avis sur le Rapport Annuel d'Activité établi par le directeur du service avant sa présentation au Conseil d'Administration et à la Commission de Contrôle.

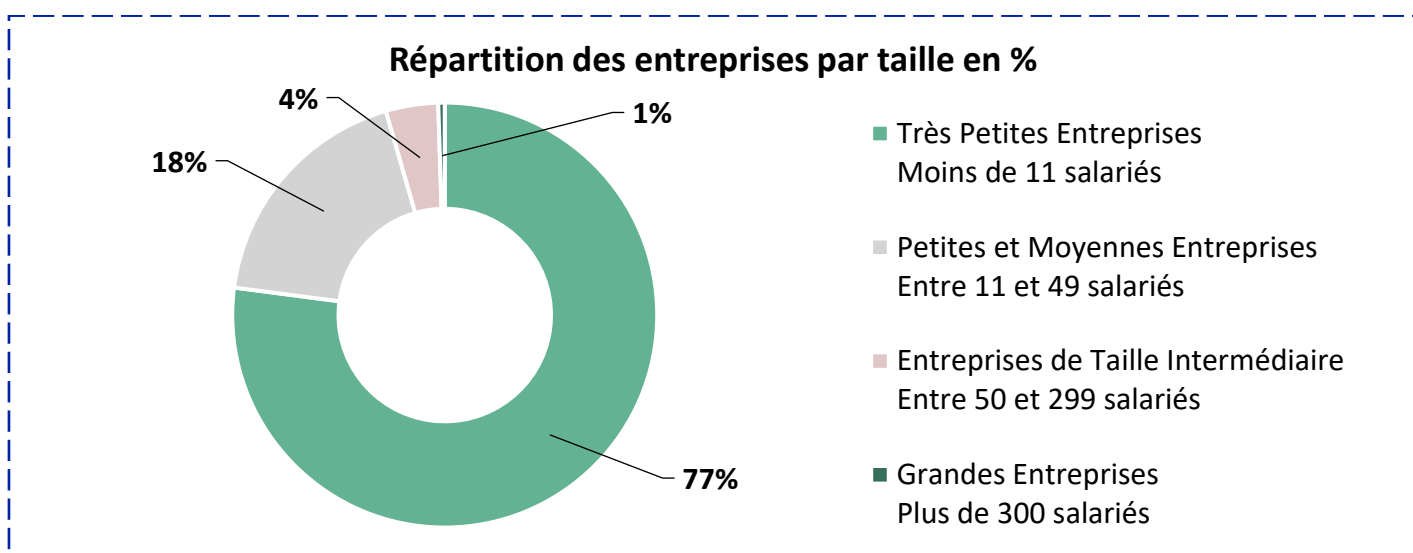
En 2025, cette commission s'est réunie à 7 reprises.



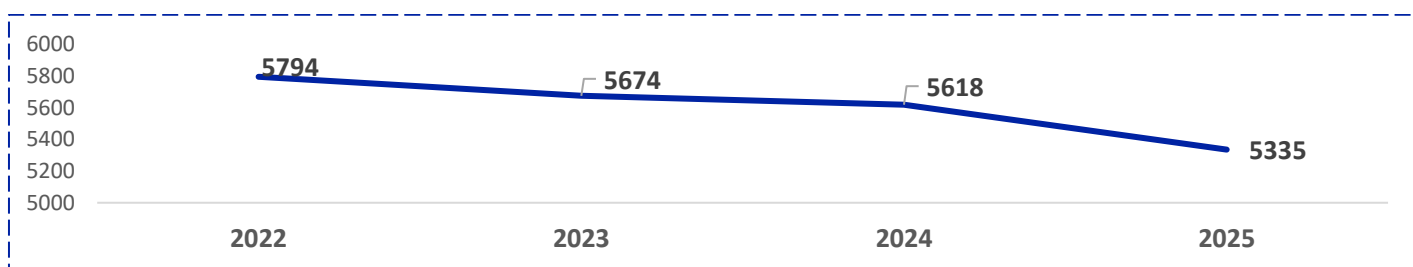
Adhérents

Compte-tenu des radiations (275) et des nouvelles adhésions (348) effectuées tout au long de l'année 2025, APST68 compte **6 214** adhérents au 31/12/2025.

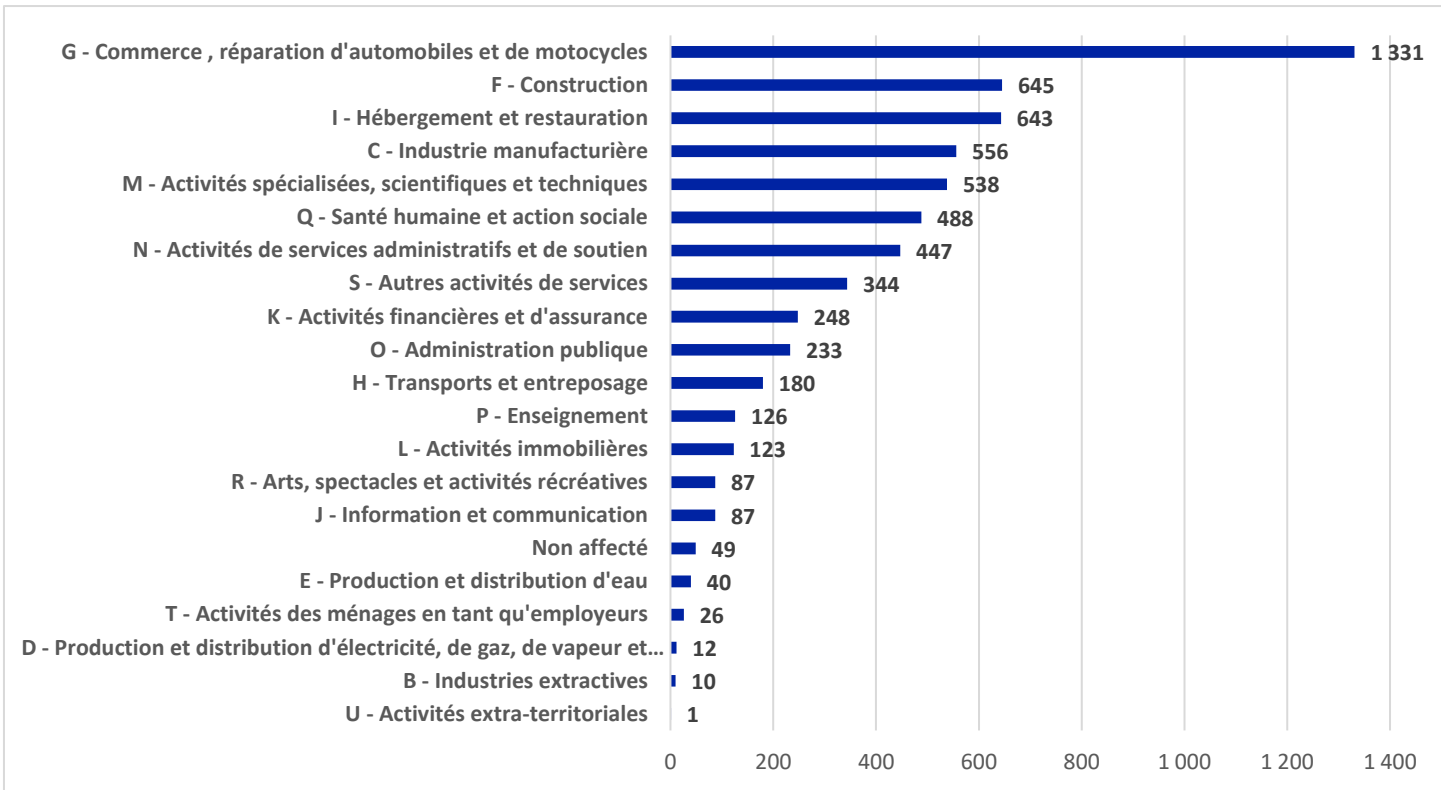
Typologie des adhérents



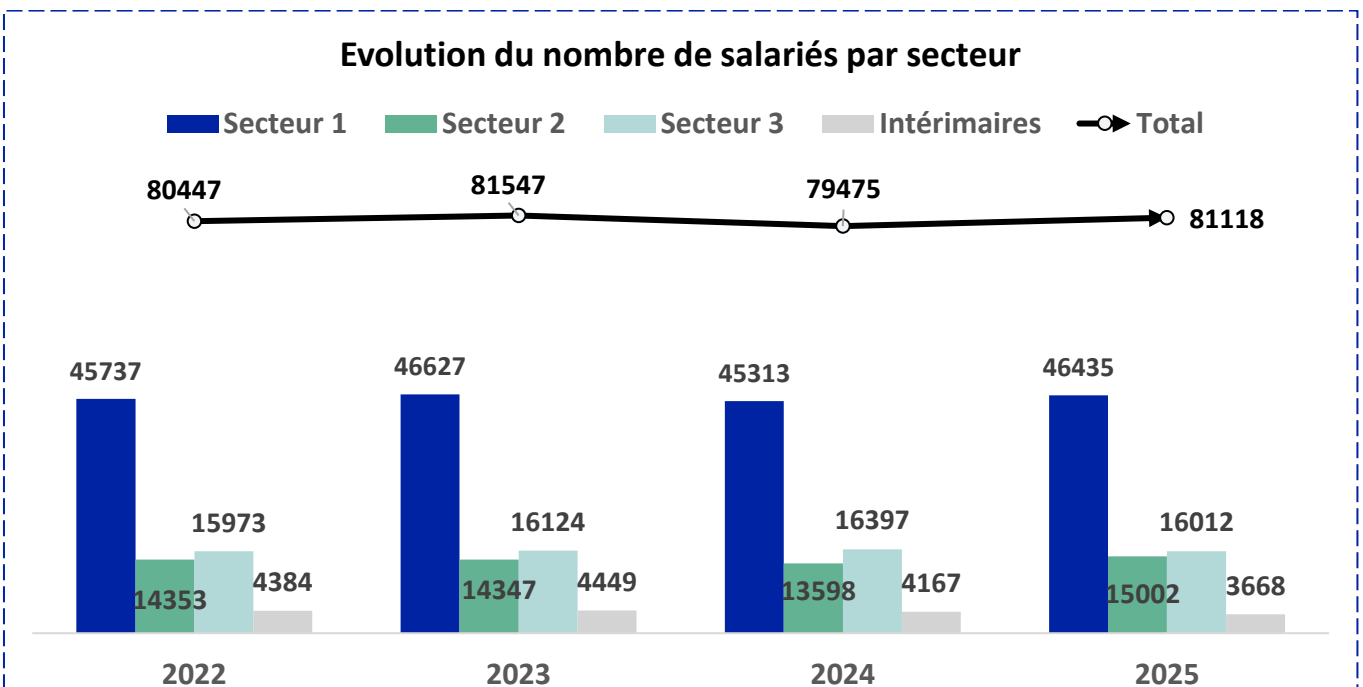
Evolution des entreprises adhérentes en nombre *



Répartition des adhérents par secteur d'activité



Evolution du nombre de salariés suivis



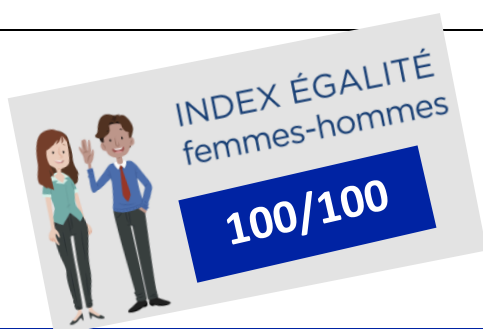
L'équipe d'APST68

76
Collaborateurs

Composition du service

Filière PREVENTION	Nombre	ETP
Département Médical	24	18.76
Médecin Coordinateur	1	0.89
Médecins du Travail	19	14.08
Collaborateurs Médecins	4	3.79
Département Para - Médical	30	27.34
Responsable Technique et Organisationnel	1	0.5
Infirmiers en Santé au Travail	12	10.9
Secrétaires Médicaux	17	15.94
Département Evaluation-Prévention	12	11.09
Conseillers en Prévention	4	3.59
Techniciens	2	2
Psychologues	2	1.49
Ergonome	1	1
Ingénieur Toxicologie Industrielle	2	2
Ingénieur Sécurité & Environnement	1	1

Filière SUPPORT	Nombre	ETP
Entretien	2	1.23
Service Administratif et Financier	6	6
Responsable Administrative et Informatique	1	1
Responsable Comptable	1	1
Comptable	1	1
Aide-comptable en CDD	1	1
Responsable Gestion	1	1
Assistante Gestion Adhérents en CDD	1	1
Responsable Ressources Humaines	1	1
Direction	1	1
Directrice	1	1

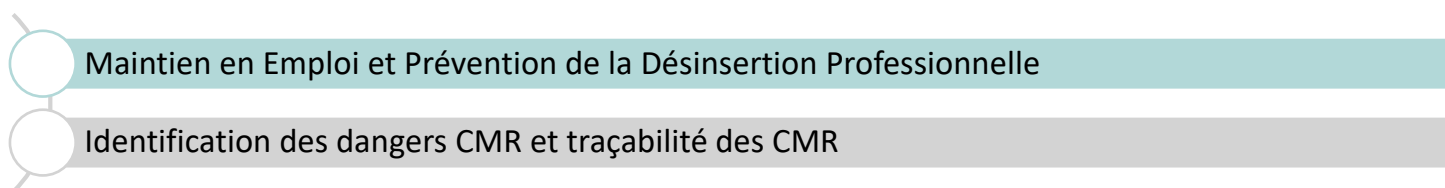


66.42
ETP

Notre projet de service 2022-2027



Notre CPOM finalisé en 2025



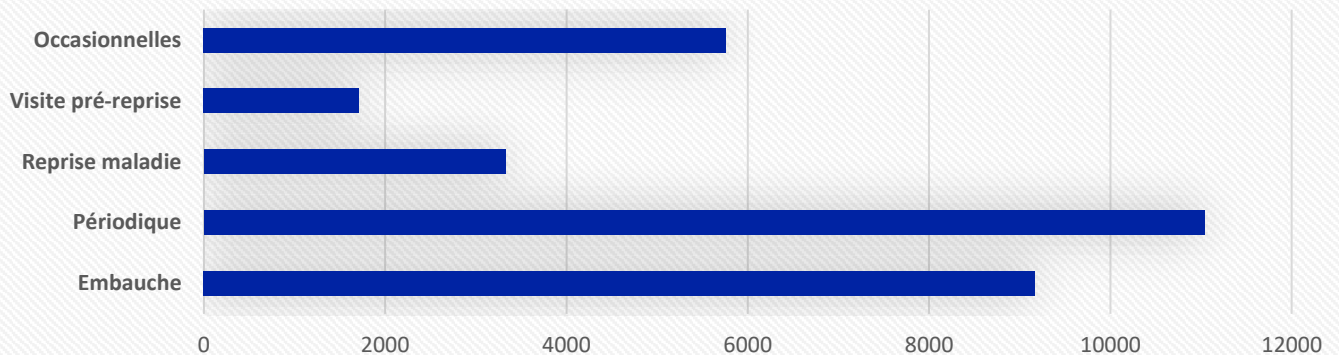
Une certification de Niveau 2 !





Le suivi individuel des salariés

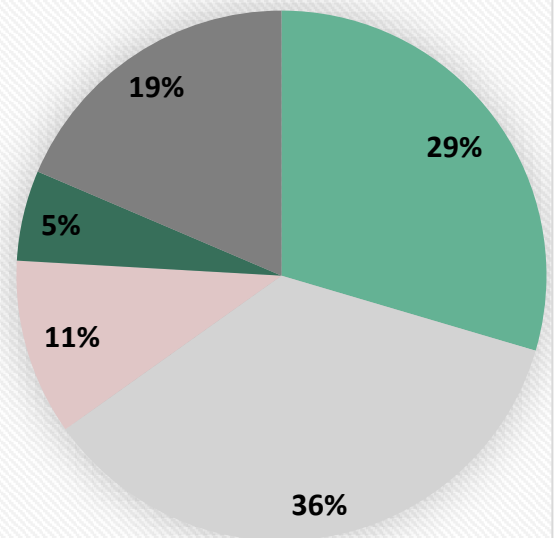
31 005 examens effectués par les médecins



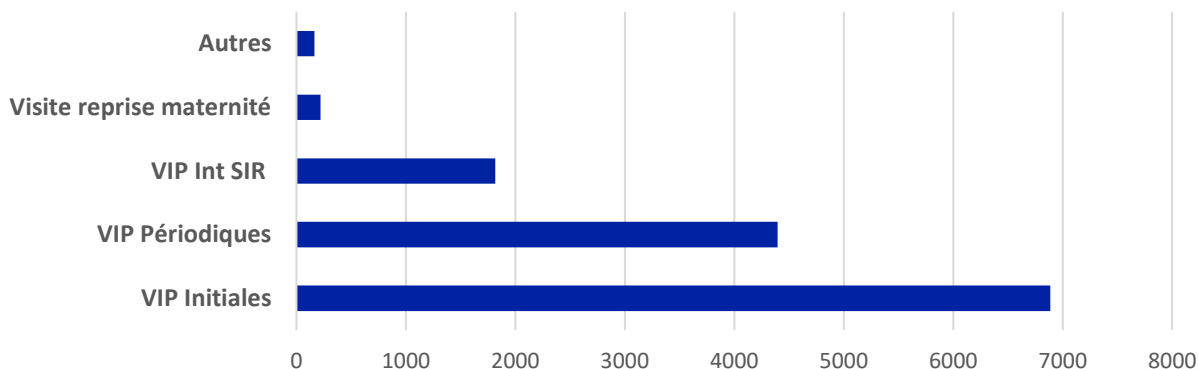
	Embauche	Périodique	Reprise maladie	Visite pré-reprise	Occasionnelles
■ Nombre de visites	9168	11036	3330	1711	5760

Répartition du nombre d'examens médicaux en %

- Embauche
- Périodique
- Reprise maladie
- Visite pré-reprise
- Occasionnelles



13 487 Visites d'Information et de Prévention effectuées par les infirmiers



	VIP Initiales	VIP Périodiques	VIP Int SIR	Visite reprise maternité	Autres
■ Nombre de Visites d'Information et de Prévention effectuées par les infirmiers	6888	4397	1816	221	165

Le Suivi Individuel des Salariés c'est aussi

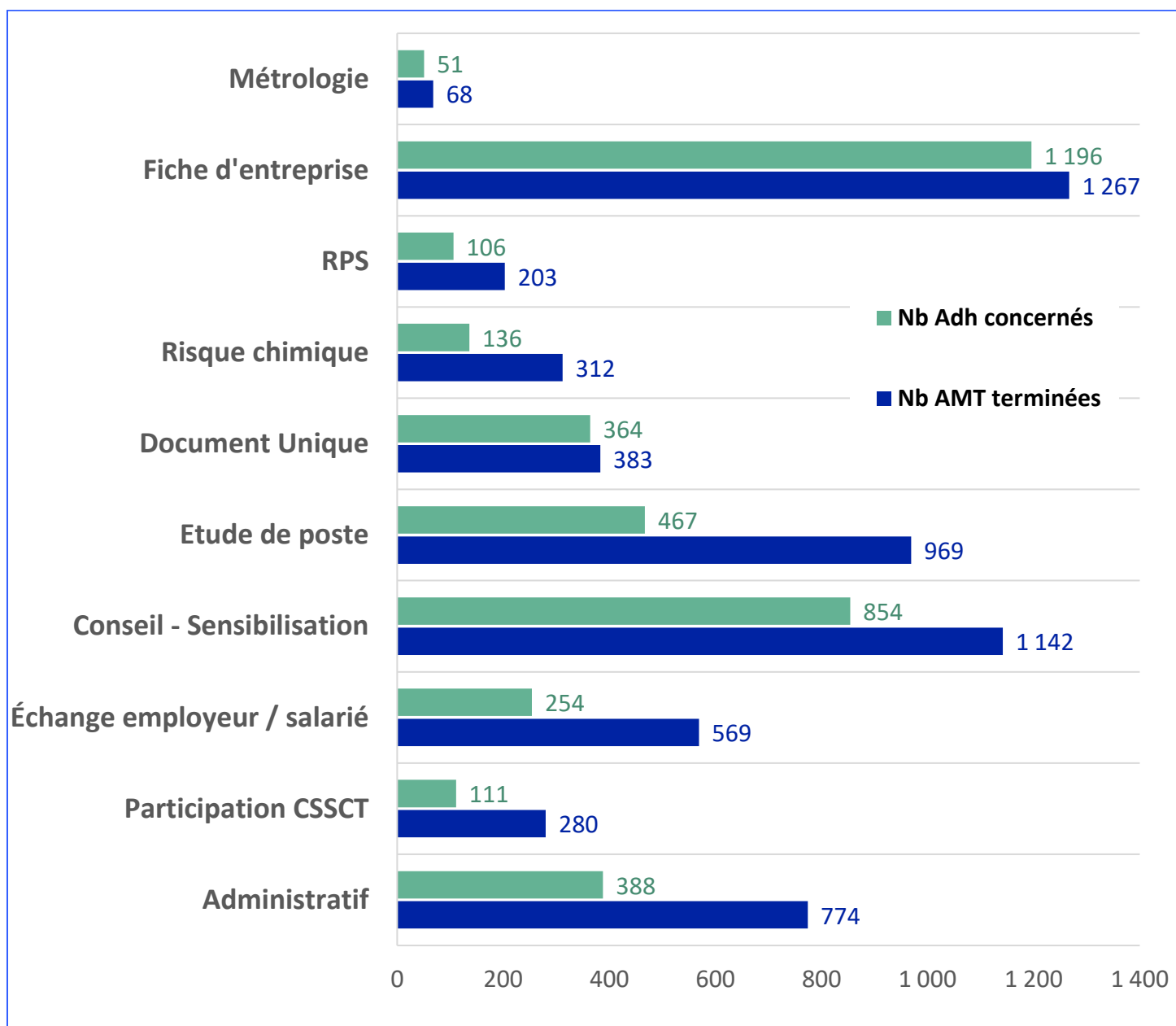
- ✓ 42 017 examens complémentaires prescrits dont 99.9% effectués à APST68
- ✓ 3 251 visites de mi-carrière

La Prévention de la Désinsertion Professionnelle

Inaptitudes
 Recommandation d'aménagement de poste
 Essais encadrés
 Plans Maintien dans l'Emploi
 Salariés ayant bénéficié d'un Accompagnement Social
 Courriers Orientation vers partenaires externes

Nombre de salariés
413
4 324
3
260
161
1 681

L'Action en Milieu du Travail (AMT)



Un total de 5969 AMT

Participation à des groupes de travail du Grand-Est

Plan Régional Santé au Travail	Prévention en faveur des travailleurs intérimaires et publics vulnérables
	Détection précoce des risques d'usure et de désinsertion professionnelle
	De la prévention des risques chimiques actuels vers les risques émergents
	Transformation des métiers et santé au travail



Synthèse financière

COMPTE DE RESULTAT
BILAN
BUDGET PREVISIONNEL

Compte de résultat 1/2

		Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	9 821 653		9 821 653	9 483 217
	Montant net du chiffre d'affaires	9 821 653		9 821 653	9 483 217
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				1 871
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			467 946	416 531
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			4 574	7 423
Total des produits d'exploitation				10 294 173	9 909 042
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements			43 098	56 684
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			1 688 566	1 691 067
	Impôts, taxes et versements assimilés			185 286	201 471
	Salaires			4 946 914	4 797 962
	Cotisations sociales			2 188 924	2 101 674
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			233 725	194 764
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			121 006	266 015
	Dotations aux provisions			3 236	3 236
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			238 593	292 762	
Total des charges d'exploitation				9 649 349	9 605 635
RESULTAT D'EXPLOITATION				644 824	303 407
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier				2 902	2 882



Compte de résultat 2/2

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
RESULTAT D'EXPLOITATION		644 824	303 407
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	2 902	2 310
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
Total des produits financiers		2 902	2 310
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	341	817
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		341	817
RESULTAT FINANCIER		2 561	1 493
RESULTAT COURANT avant impôts		647 385	304 900
	Produits exceptionnels		55 582
	Charges exceptionnelles		42 322
RESULTAT EXCEPTIONNEL			13 260
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		158 812	85 102
Total des produits		10 297 075	9 966 934
Total des charges		9 808 502	9 733 876
RESULTAT DE L'EXERCICE		488 573	233 058
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

Bilan actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	74 451	74 396	55	55
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	40 824	10 043	30 781	43 397
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				16 202
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	1 899 600	1 281 707	617 894	681 702
	Installations tech., mat. et outillage indus.	304 197	269 571	34 626	26 565
	Autres immobilisations corporelles	2 091 579	991 454	1 100 125	1 085 747
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	11 951		11 951	61 276
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
Participations	415 876		415 876	415 876	
Titres imm. de l'activité de portefeuille					
Créances rattachées à des participations	8 338	8 338			
Autres titres immobilisés	15		15	15	
Prêts					
Autres immobilisations financières	4 154		4 154	4 154	
Total de l'actif immobilisé (III)	4 850 986	2 635 510	2 215 477	2 334 989	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				2 742
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 162 318	195 922	1 966 396	2 455 459
	Autres créances	77 335		77 335	65 170
	Charges constatées d'avance	107 015		107 015	27 439
	Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
Actions propres					
Autres titres	167 606		167 606	167 606	
Instruments financ. à terme et jetons détenus					
Disponibilités	2 267 302		2 267 302	1 053 226	
Total de l'actif circulant (IV)	4 781 575	195 922	4 585 653	3 771 642	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	9 632 561	2 831 431	6 801 129	6 106 631
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an			4 154	4 154	
(2) dont créances à moins d'un an			2 359 159	3 069 132	

Bilan passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé)	362 308	362 308
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 317	2 317
	Report à nouveau	3 185 772	2 952 714
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	488 573	233 058	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	324 642	321 406	
	Total des capitaux propres	4 363 612	3 871 803
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		34 289
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		34 289
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	5 043	35 020
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	367 701	250 508
	Dettes fiscales et sociales	881 215	1 110 688
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 562	4 562	
Autres dettes	1 178 997	799 760	
Produits constatés d'avance			
	Total des dettes (1)	2 437 518	2 200 538
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	6 801 129	6 106 631
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	488 572,85	233 058,23
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	2 437 518	2 195 496
(2)	Dont emprunts participatifs		

Budget Prévisionnel 2026

PRODUITS D'EXPLOITATION	
Chiffre d'affaires	9 612 224 €
Subvention d'exploitation	
Transferts de charges et autres produits	
Reprise s/ provision et dotations	200 000 €
Sur opération de gestion	500 €
SOUS-TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	9 812 724 €
CHARGES D'EXPLOITATION	
Achats matières et fournitures	112 787 €
Services extérieurs	1 305 645 €
Autres services extérieurs	665 995 €
Impôts, taxes	35 614 €
Charges de personnel	7 224 102 €
Dotations aux amort. Et provisions	505 000 €
Charges diverses (dont créances irrec)	85 500 €
SOUS-TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	9 934 643 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 121 919 €
PRODUITS FINANCIERS	
Produits de participation	- €
Intérêts de placement	4 150 €
SOUS-TOTAL PRODUITS FINANCIERS	4 150 €
CHARGES FINANCIERES	
Intérêts emprunt	6 125 €
Intérêts compte courant	
SOUS-TOTAL CHARGES FINANCIERES	6 125 €
RESULTAT FINANCIER	- 1 975 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Cession immobilisation	230 000 €
Produits sur exercices antérieurs	
Reprise provision pour risques	28 000 €
SOUS-TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	258 000 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités, amendes	
Sur opération de gestion	
Cession immobilisation	86 000 €
Droits d'enregistrement cession	5 750 €
Dotations aux provisions pour risques	50 000 €
SOUS-TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	136 000 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	122 000 €
TOTAL PRODUITS	10 074 874 €
TOTAL CHARGES	10 076 768 €
RESULTAT AVANT IMPOT	- 1 894 €
Impôt sur les sociétés	- €
RESULTAT NET	- 1 894 €